



A retenir

Oïdium : attention aux cépages sensibles

Mildiou : risque faible

Ver de la grappe : commencer à surveiller les pontes

Black Rot : apparition tardive

SOMMAIRE

A retenir

Stades phénologiques

Oïdium

Mildiou

Ver de la grappe

Metcalfa pruinosa

Cicadelle verte

ESCA / BDA

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Structures partenaires :

CA2B, domaine Casabianca,
domaine Comte Peraldi,
domaine Montemagni,
domaine Orenga de Gaffory,
Clos Landry, Clos d'Orléa,
Terra Vecchia

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

• Stades phénologiques

Avec une bonne semaine de retard, la véraison (stade M) est maintenant visible sur l'ensemble du vignoble Corse.

- En Balagne, la véraison avance bien sur le Sciaccarellu (20 à 50%) mais reste timide sur les cépages plus tardifs (Carignan, Grenache).

- Sur la Côte Orientale, le Biancu Gentile est presque totalement véré (80%) tandis que le Niellucciu (30%), le Sciaccarellu (20%) et le Vermentinu (15%) sont beaucoup moins avancés.

- A Ajaccio, le Niellucciu et le Sciaccarellu sont toujours au stade de début de véraison.



Figure 1: stade M (véraison)

• Oïdium

Si le stade de réceptivité maximale de la maladie s'éloigne avec le début de la véraison, la pression oïdium reste néanmoins présente.

Quelques parcelles sont très touchées mais dans l'ensemble la maladie se cantonne à quelques petits foyers localisés.

A Ajaccio, il y a toujours des symptômes d'oïdium persistants sur Niellucciu et Carignan.

Hors réseau de référence, on nous signale quelques grappes de Grenache touchées dans le Cap Corse. Des petits foyers sont également présents en Côte Orientale et à Patrimonio. A Ajaccio, une parcelle de Niellucciu est fortement atteinte.

L'attention doit être portée sur les cépages sensibles (Chardonnay, Niellucciu, Biancu Gentile) même si la situation concernant l'oïdium est globalement bonne. Il y a seulement quelques cas isolés sur des parcelles peu protégées.



Figure 2 : Symptôme d'oïdium sur grappe

Evaluation du risque : le risque est globalement faible, le stade de la véraison faisant diminuer le risque de contamination. Cependant, si à ce stade les grappes sont déjà atteintes, le champignon peut continuer à évoluer et provoquer l'éclatement des baies.

- **Mildiou**

La situation reste saine sur l'ensemble du réseau de référence mais le champignon est toujours présent sur quelques parcelles.

Hors réseau de référence, Grenache et Muscat à Petits Grains sont touchés par du mildiou mosaïque dans le Cap Corse.

Evaluation du risque : faible.

- **Ver de la grappe**

Selon la modélisation :

- le vol de 3^{ème} génération a débuté en tous secteurs.
- les pontes commencent actuellement et les éclosions sont attendues dans la semaine à venir.

Le réseau de piégeage n'indique qu'une seule capture à San Giuliano : 1 papillon de cochylis.

Evaluation du risque : faible, pas de dégâts signalés en 2^{ème} génération et pas de capture en 3^{ème} génération.

Néanmoins, dans les parcelles habituellement concernées par les tordeuses :

- il est encore temps de faire un comptage des larves de G2 dans les grappes (voir méthode de la saumure ci-après).
- il est nécessaire d'observer et quantifier les pontes de G3 déposées sur les baies.

Pour avoir une indication du niveau de présence des larves de tordeuses de la grappe lors de la 2^{ème} génération, le **saumurage des grappes** est une méthode facile à mettre en œuvre.

En pratique :

- Prélever une grappe par cep sur 20-25 ceps bien répartis dans la parcelle.
- Dissoudre 100g/litre de sel dans 10 litres d'eau
- Bien immerger les grappes et les remuer périodiquement. Peu à peu les larves vont remonter à la surface.
- Attendre 20 minutes avant de débiter le comptage.
- Sortir les larves de l'eau et les dénombrer.
- Renouveler cette opération pendant 1 heure au minimum.

- **Metcalfa pruinosa**

Les larves et les adultes de Metcalfa sont de plus en plus nombreux sur l'ensemble de l'île. On observe localement des feuilles et des grappes recouvertes de miellat.

- **Cicadelle verte**

Les observations de cette semaine, que ce soit ou non au sein du réseau de référence, révèlent une très forte présence de cicadelles vertes sur le vignoble. Ces cicadelles peuvent entraîner des grillures sur les feuilles et ainsi altérer la photosynthèse, d'où des difficultés ultérieures de maturation du raisin.

Evaluation du risque : élevé

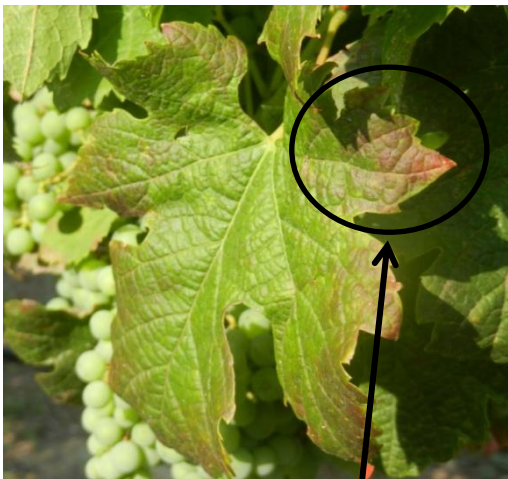


Figure 3: Début de grillure de cicadelle verte



Figure 4 : Grillure sur feuille

- **ESCA/BDA**

Les maladies du bois sont présentes sur tout le vignoble Corse à des niveaux variables. La forme foudroyante d'ESCA est visible depuis 3 semaines, et peut concerner dans certains cas, jusqu'à un cep sur dix. Les cépages les plus sensibles sont le Cabernet Sauvignon, le Niellucciu et le Chardonnay.

- **Black Rot**

Le Black Rot est passé inaperçu en Corse (même réputé absent pendant longtemps) jusqu'à il y a 2 ans, avec de grosses attaques sur certains secteurs de la Côte Orientale, notamment sur Sciaccarellu.

Il est de retour cette année sur quelques parcelles du même secteur.

Le Black Rot est une maladie due au développement d'un champignon.

Les symptômes sont les suivants :

Sur les feuilles :

- Taches de couleur "feuille morte", bordées de lignes brunes.
- Petits points noirs, brillants, les pycnides, positionnés en périphérie des taches.

Sur les jeunes tiges :

- Taches brunes étendues, portant des pycnides.

Les fruits sont attaqués plus tardivement. Il se produit de façon chronologique :

- Taches rondes livides qui envahissent les fruits ou les baies de façon très rapide.
- Destruction puis brunissement des zones touchées.
- Dessèchement et momification du fruit avant l'apparition d'une teinte bleue, la surface se recouvrant de pustules.

(Source IFV)







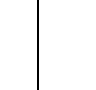







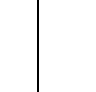



Figure 5 : Symptôme de Black Rot sur feuille



Figure 6 : Symptôme de Black Rot sur grappe

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 3 août	Dimanche 4 août	Lundi 5 août	Mardi 6 août	Mercredi 7 août	Jeudi 8 août	Vendredi 9 août	Samedi 10 août
Haute Corse								
				Temps lourd à tendance orageuse		Perturbation orageuses atténuée jeudi Températures en baisse ; retour du beau temps vendredi		Beau temps
Corse du Sud								
		Estival	Températures en légères hausse	Temps sec et ensoleillé		Risque d'averses ces 2 jours ; vent de Nord Ouest assez fort		Beau temps ensoleillé

L'indice de confiance de la prévision est de 3/5 pour la période de mardi au vendredi.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- SUIVI DES ADVENTICES DANS LE CADRE DU BSV** : Suite à l'évaluation de l'axe 5 d'Ecophyto, une réflexion sur les modalités d'intégration du suivi des adventices dans le cadre de la SBT est menée. Pour évaluer les attentes des acteurs agricoles vis-à-vis des adventices, un questionnaire disponible à l'adresse suivante devra être renseigné par les exploitants et techniciens : <https://docs.google.com/forms/d/16uacwPWGeAdDMVrv2fa9o5zalMpEcij1jp4SoYHRRxA/viewform>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.